



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l’Oise
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex
permanence le lundi
Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68
mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

CHS-CT du 3 avril 2012

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail



Ordre du jour :

1. *Présentation du règlement intérieur des CHSCT*
2. *Désignation du secrétaire du comité issu des représentants des personnels*
3. *Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2011*
4. *Présentation de la note des orientations ministérielles 2012 et du plan ministériel pluriannuel santé, sécurité et conditions de travail 2012-2014*
5. *Budget 2012 : compte-rendu du groupe de travail du 23 février et nouvelles demandes*
6. *Compte-rendu du groupe de travail immobilier du 16 mars 2012*
7. *Examen des registres santé et sécurité au travail*
8. *Examen des exercices d'évacuation pour l'année 2011*
9. *Questions diverses*



Seul **FO** a lu une déclaration liminaire, disponible sur notre site web. Le président nous a répondu notamment sur l'absence de médecin de prévention : un candidat potentiel était sur les rangs mais le recrutement n'a pas abouti.

FO a remis au nouveau Président du CHS-CT une synthèse des revendications du syndicat pour le département de l'Oise en matière d'hygiène et de sécurité, également disponible sur <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>.

1. Présentation du règlement intérieur des CHSCT

Le Décret 2011-774 du 28 juin 2011 a modifié les obligations des Administrations de l'État en matière de protection de la santé et de la sécurité de leurs agents. Il met en place une instance nouvelle : le CHSCT.

Les missions de ce nouveau comité restent pour la plupart inchangées par rapport aux compétences du CHS-DI tel que l'on connaissait jusqu'en 2011 :

- contribuer à la protection de la santé physique et mentale des agents,
- contribuer à leur sécurité,
- contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail
- veiller au respect des prescriptions légales prises en ces matières.



Parmi les modifications, ces nouveautés ont retenu l'attention de vos représentants **FO** :

- l'obligation de tenir au minimum trois réunions annuelles (pour mémoire : 2 CHS-DI seulement en 2011),
- la désignation d'un secrétaire du CHS issu des représentants des personnels,
- l'obligation de publier un relevé de décisions qui servira de base au suivi des travaux du comité.

Le règlement de ce CHS est inspiré du règlement intérieur type de la DGAFP (Direction Générale des Agents de la Fonction Publique) qui figure en annexe 17 de la circulaire du 9 août 2011. Il le complète d'un certain nombre d'articles précisant l'exercice des missions du CHSCT et le décline pour les Ministères Économiques et Financiers en y intégrant les acquis antérieurs. A cet égard **FO** Finances s'est battu, tout au long des groupes de travail, pour la préservation des acquis, en particulier concernant les autorisations spéciales d'absence et les 2 jours de l'article 25 qui, finalement, ont bien été préservées dans le texte définitif adopté en CHSCT-M du 26 janvier 2012 avec l'accord de **FO** et de la CGT. **FO** Finances tient à rappeler toute l'importance de ce règlement intérieur qui permet d'asseoir les nouveaux CHSCT et fixe les conditions de leur fonctionnement.

Bien que le Règlement Intérieur ait été approuvé nationalement, le Président a fait procéder à un vote.

Résultat : **2 POUR** (**FO**), 4 abstentions (snui et cgt)

Après une suspension de séance demandée par les représentants du personnel, ceux-là même qui venaient de s'abstenir lors du vote sont revenus pour demander à faire annexer des amendements... Le Président a manifesté sa surprise puisque le vote venait d'avoir lieu et qu'ils y avaient pris part. Le secrétaire animateur rappelle que la CGT a voté POUR ce règlement intérieur en CHS ministériel, et que de toutes façons, de tels amendements doivent remonter au niveau ministériel.

FO, ayant voté **POUR** ce règlement au plan national comme au plan local, ne prend pas part à ces débats.

2. Désignation du secrétaire du comité issu des représentants des personnels

Pour **FO**, ce secrétaire ne se substitue en aucun cas au secrétaire animateur, spécificité de Bercy, auquel **FO** Finances est particulièrement attaché et qui, au fil du temps, a démontré l'importance de son rôle quant au bon fonctionnement du CHS, dans l'Oise comme ailleurs.

Lydia THIEL était candidate pour **F.O.**-DGFIP 60, et Ludovic PARSY était candidat pour la CGT.

Sans surprise, en faisant un barrage assumé à **FO**, le snui a voté pour le candidat de la cgt, qui est donc élu pour toute la mandature.

FO adresse ses félicitations au nouveau secrétaire.

Le CHS-CT est dès lors en situation de fonctionner.



3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2011

Approuvé à l'unanimité (6 voix **POUR**).

4. Présentation de la note des orientations ministérielles 2012 et du plan ministériel pluriannuel santé, sécurité et conditions de travail 2012-2014

Le plan ministériel insiste en tout premier lieu sur l'importance de la médecine de prévention. C'est un problème d'autant plus prononcé que l'Oise demeure sans médecin de prévention depuis plus de 18 mois !!! **F.O.**-DGFIP dénonce une modification du statut des médecins de prévention qui fait perdre toute attractivité à ce poste et s'interroge sur la possibilité pour une future recrue d'exercer correctement son travail en étant à 60% ...

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels doit être une des bases de la prévention. Comme l'an passé **FO** veillera tout particulièrement au bon déroulement de sa mise à jour. Si vous craignez que certains risques aient été oubliés concernant votre service, n'hésitez pas à nous les faire parvenir afin qu'ils viennent alimenter le document unique au cours des groupes de travail qui seront dédiés à la mise à jour 2012 en mai et en juin.

Les risques psycho-sociaux (RPS), les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les dangers liés aux substances cancérigènes sont les principaux axes dégagés dans le DUERP. Leur traitement reste prioritaire.

5. Budget 2012 : compte-rendu du groupe de travail du 23 février et nouvelles demandes

Le budget du CHSCT est une nouvelle fois revu à la baisse à 102 000 €. Mais, situation inédite, à la réserve parlementaire de 6% (c'est-à-dire de l'argent jamais débloqué par la Centrale), s'ajoute cette année d'élection une réserve républicaine de 20%, hypothétiquement disponible à partir du mois de septembre.

F.O. déplore en outre l'impossibilité pour la Direction de financer de façon significative le remplacement des sièges : les membre du CHS ont proposé une impulsion de 9 500 euros (50 sièges), charge à la Direction d'en financer 50 autres... Mais hélas, à l'issue des débats, le Président conclut que seuls 2 500 à 3 000 euros pourraient être, éventuellement, débloqués cette année, mais que plus probablement, pas un sou du budget de la DDFIP ne sera dévolu à vos sièges. A ce rythme, prenez soin de votre chaise, elle devra durer 25 ans !!!

Ainsi, même si un accord de principe a été trouvé pour financer :

- le plan de formation du CHS (voir document joint),
- le déploiement de détecteurs de fumée dans les postes comptables,
- l'analyse de l'air après travaux au CFP de Compiègne
- autres (voir tableau des financements),

FO n'a pas pu apporter un vote favorable à ce budget « peau de chagrin ».

Résultat des votes : **4 CONTRE** (**FO** et snui) ; 2 abstentions (cgt)



6. Compte-rendu du groupe de travail immobilier du 16 mars 2012



- Les plans définitifs de **Grandvilliers** ont été présentés et, à l'unanimité, le CHS a donné son accord de principe pour le financement des modifications proposées par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail. Une fois encore, **FO** a insisté pour que les promesses de la Direction quant au délai global de une semaine pour les travaux soit respecté. **FO** rappelle que la solution transitoire retenue pour évacuer les agents du poste (à savoir : tout le monde en congés !) n'ayant rien de satisfaisant.



- Des propositions faites par les représentants **FO** sont malheureusement restées vaines, y compris certaines qui ont été formulées très en amont du projet de réinstallation du **CFP de Compiègne**. Si **FO** est force de proposition, il n'en demeure pas moins que les décisions sont prises par la Direction, étreinte dans un budget toujours plus contraint et limitée par les moyens humains compétents disponibles (*sic*).

A titre d'illustration, la réfection du parking a été prévue sans favoriser l'accessibilité des collègues à mobilité réduite à l'arrière du bâtiment (accès aux bureaux, à la cantine etc...). Quant à la réinstallation de **Compiègne Municipale**, elle se fera au chausse-pied, dans moins de m² que ce qui avait déjà été prévu au plus juste, et alors même que les 4 postes supplémentaires devront être implantés suite à la fusion avec Noyon Hôpital (janvier 2013) et qu'un nouvel adjoint prendra ses fonctions en septembre 2012...

Là encore, ce n'est pas faute d'avoir alerté, mais le dialogue social a fonctionné à sens unique depuis la fusion : les syndicats alertant et proposant, tandis que la direction ne retenait que ce qui était déjà dans ses projets, attitude rendue d'autant plus facile que les absences des experts hygiène et sécurité en CHS ont été fréquentes l'an dernier. Il faut bien dire que les boycotts des autres syndicats ont souvent découragé ces experts qui viennent de loin de refaire la route une seconde fois.

Qu'à cela ne tienne, l'optimisme de vos représentants **FO** est à toute épreuve, et nous voulons croire que nous finirons par être entendus. Nous n'aurons de cesse de porter la défense de vos intérêts matériels et moraux, avec pour objectif la satisfaction de nos revendications nationales et locales.

- Les plans de la réinstallation du **CFP de Senlis** ont été présentés. Mais en l'absence actuelle de compte-rendu de la maîtrise d'œuvre, aucun phasage n'est disponible.

FO a déploré qu'un projet de cette ampleur soit mené laissant dans leur état déplorable les toilettes sous prétexte qu'aucun financement n'a pu être trouvé ! Même si cette problématique n'a été que tardivement soumise à vos représentants en CHS, des actions ont déjà été menées d'une part en comité technique et d'autre part suite au Groupe de Travail du 16 mars. Nous continuerons à exiger une solution concrète pour 2012.



FO a également dénoncé le manque d'espace du SIE suite à la réinstallation « à moindre coût », alors que les mètres carrés existent, l'absence de communication entre le cadre A et les IFU qui oblige à utiliser l'accès sécurisé à tout bout de champ, et l'absence de local technique conformément aux préconisations. **FO** demande que les box de réception soit mis aux normes et sécurisés : il manque une cloison pleine entre l'enregistrement et l'accueil du SIE/comptabilité afin de permettre une réelle confidentialité et d'éviter qu'un usager s'appuie sur la cloison mobile.

Concernant les collègues de la Brigade, **FO** dénonce une réinstallation dans un cadre qui est moins bien adapté aux missions que la cadre précédent, et qui est donc vécue comme une récession, plus encore du fait de l'exposition aux nombreux passages des usagers de la conservation et du SIE, et des allées et venues vers le toilette unique en période de travaux.

Quant au matériel du CDIF qui n'est pas protégé, dans des locaux ouverts à tous les vents, si la direction a les moyens de remplacer les disparitions potentielles...



- Venons en à la réinstallation des collègues de **Creil Municipale** à la Cité Judiciaire. **FO** reconnaît que la concertation des agents a été au rendez-vous depuis le début, en tout cas bien plus que pour les autres réinstallations... Pourtant, les nouveaux plans nous laissent perplexes : par exemple les comptes de gestion seront entreposés dans deux salles d'archive du rez-de-chaussée avec pour seul accès un escalier en colimaçon descendant du second étage... Faux problème nous répond la direction, qui compte sur le fait que la comptable du poste va devenir gestionnaire de site pour arranger les choses avec la magistrature...

Un groupe de travail a finalement été mis en place pour accompagner cette réinstallation (très mal accueillie par les personnels, et on comprend pourquoi). Le représentant **FO** qui siégeait en tant qu'expert pour ce CHS et qui a défendu le dossier pour ses collègues pendant plus d'une heure, sera membre de ce groupe de travail.



- Enfin, les derniers plans de la DDFiP de Beauvais ont été présentés. **FO** regrette qu'aucune solution d'ensemble ne soit apportée aux problèmes de chauffage et de fenêtres, malgré des annonces antérieures faites dans ce sens.

Il faut savoir que les déménagements de collègues du premier étage ont été anticipés il y a plusieurs mois, mais que les collègues concernés n'ont été prévenus que la veille pour le lendemain quand même. Bref, leur ressenti relevait plus de la précipitation que de l'anticipation. Vous connaissez tous le discours de l'administration : « il ne faut pas se plaindre, on bénéficie de programme de travaux, d'autres administrations peuvent nous envier, et blablabla ». A ce train-là, encore quelques cures d'austérité et on nous dira fièrement que les quelques m² restants à la DDFiP sont une merveille comparativement aux surfaces des centres pénitentiaires.

Il faut aussi savoir que des communications non-sécurisées existent entre les bâtiments, et que des usagers égarés se promènent un peu partout... A quoi bon financer des systèmes de badges dans tous les centres fiscaux quand on sait à quel point de telles sécurisations sont inutiles (on en mesure les limites à Beauvais depuis plus de 3 ans) ? Depuis la mise en place de la direction unique en avril 2010, **FO** est le seul syndicat à dénoncer ces systèmes de badges qui n'ont pour conséquence que de gêner les collègues au quotidien, sans assurer la sécurité attendue, systèmes qu'on ne connaissait pas à l'ex-DGCP et qui coûtent (forcément) trop cher. Jusqu'à ce que ces badges se généralisent à Creil, puis à Compiègne, **FO** était bien seul dans la bataille. Depuis peu, et maintenant qu'ils sont installés partout, d'autres syndicats rouspètent... un peu tard hélas.



L'ordre du jour n'étant pas épuisé après cette longue séance, un autre CHS-CT sera convoqué pour examiner les registres hygiène et sécurité, les résultats des exercices d'évacuation 2011 et les questions diverses. La date du prochain comité est fixée au **vendredi 11 mai 2012**.

Vos représentants en CHS-CT vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité sont accessibles via Ulysse 60

LES AGENTS – CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL – REGISTRE HYGIENE ET SECURITE

Tous les registres sont examinés. Pensez y !

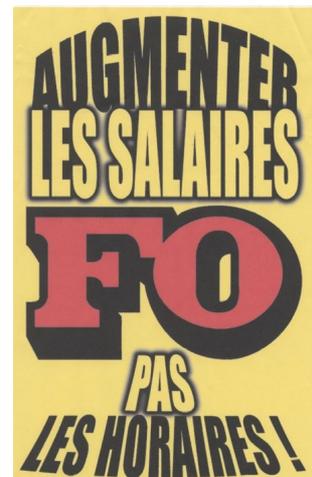


Vos représentants FO en CHS-CT :

Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord
Patrick SYS, DDFiP redevance

Marie-Christine RAYAUME, DDFiP équipe de renfort
Kevin INVERNIZZI, DDFiP contrôle fiscal

Thierry HENRY, Creil Municipale (expert)
Gérard SCHUBERT, Méru EDRA (expert)



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :

Grade : Échelon : Quotité de travail :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

Fait à, le
(signature)

⇒ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

A retourner à : Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale

ou à : **F.O.-DGFIP Oise** – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

